



**COMITÉ SYNDICAL**

**RÉUNION DU 19 FÉVRIER 2019**

**Date de la convocation : 01 février 2019**

**Sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT**

**Présents :**

Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Monsieur Matthieu ROUVEYRE (Titulaire), Madame Christelle GUIONIE (titulaire), Monsieur Alain RENARD (titulaire), Madame Carole VEILLARD (titulaire), Monsieur Philippe COURBE (titulaire), Monsieur Jean Luc LAMAISON (Titulaire), Monsieur Patrice PAULETTO (titulaire), Monsieur Serge BAUDY (suppléant), Monsieur Mathieu TRUFFART (titulaire), Mme Marie-Hélène DALIAI (suppléante), Monsieur Bernard PAGES (suppléante), Monsieur Michael FUSEAU (titulaire), Monsieur Patrick PELLETON (titulaire), Monsieur Romain PAGNAC (suppléant), Monsieur Patrick BAUDIN (titulaire), Monsieur José BLUTEAU (titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (titulaire), Monsieur Jean-Louis SAUMON (titulaire), Madame Carole DELADERRIERE (Titulaire), Monsieur Claude PULCRANO (Suppléant)

**DÉLIBÉRATION N°190219\_012  
MODIFICATION DU CATALOGUE DES PRIX DE L'ACTIVITÉ « SERVICES  
NUMÉRIQUES »**

**DÉLIBÉRATION N°190219\_012**  
**MODIFICATION DU CATALOGUE DES PRIX DE L'ACTIVITE « SERVICES**  
**NUMÉRIQUES »**

**Vu** les statuts du Syndicat mixte Gironde Numérique permettant la mutualisation des Services Numériques,

**Considérant** l'obligation de valider le montant des participations facultatives des membres au regard des services proposés,

**Considérant** que les participations facultatives des membres aux Services Numériques sont décomposées en deux parties :

- Une participation forfaitaire qui permet l'accès à une plate forme de services et/ou à des prestations de sécurisation des données
- Une participation pour des prestations complémentaires non prévues dans le cadre des services proposés lors de l'adhésion

Les participations sont modulées en fonction des items suivants :

- Nombre d'agents (ETP)
- Capacité de sécurisation des données nécessaires
- Notion de mutualisation territoriale

Les prestations comprises dans les adhésions sont décrites dans l'annexe jointe.

La participation est souscrite par une Communauté de communes ou d'agglomération pour elle même et les communes membres en fonction des éléments du catalogue joint en annexe.

La participation est annuelle du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 décembre de l'année. Toute adhésion votée à compter du 1<sup>er</sup> septembre sera effective pour l'année suivante.

Le choix de participer à la mutualisation revient pour la Communauté de communes ou d'agglomération à voter une délibération de participation qui se matérialisera par une convention-type d'adhésion.

**Considérant** que la présente délibération vise :

- A prendre en compte l'augmentation de +2 % des adhésions facultatives
- A ajuster les tarifs des prestations liées au logilibre « OpenPolice » afin de prendre en compte les revalorisations des prix au 1<sup>er</sup> janvier 2019 des titulaires de ces marchés.

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- D'approuver la modification du catalogue des prix des services telle que visée ci-dessus.

**DÉLIBÉRATION N°190219\_012**  
**MODIFICATION DU CATALOGUE DES PRIX DE L'ACTIVITE « SERVICES**  
**NUMÉRIQUES »**

Envoyé en préfecture le 21/02/2019  
Reçu en préfecture le 21/02/2019  
Affiché le   
ID : 033-200010049-20190219-190219\_012-DE

Annexe : Catalogue des prix modifié

Adopté à l'unanimité,  
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 19 février 2019

Pour expédition conforme,

Le Président  
de Gironde Numérique

Pierre DUCOUT

## Annexe 1

# LES PRESTATIONS DU CATALOGUE DES SERVICES NUMÉRIQUES

### Sécurisation et qualité de gestions de données publiques

- Serveur de fichier (NAS)
- Sauvegarde externalisée des données vers le centre de données
- Surveillance avec un rapport hebdomadaire
- Espace de stockage, Serveur virtuel
- Gestion nom de domaine
- Hébergement site internet
- CMS pour site internet
- Serveur de mail avec son outil de gestion
- Gestionnaire d'authentification
- Délégué à la protection des données mutualisé

Gironde Numérique assure l'administration et la maintenance du centre de données et du matériel fourni pour la sécurisation de vos données.

### Plateforme de services

- Profil acheteur
- Tiers de télétransmission homologué Actes
- Tiers de télétransmission homologué Hélios
- Mails sécurisés (convocation électronique, LRAR électronique)
- Identité électronique (certificat), limité à 2 par collectivités
- Parapheur électronique
- Espace Numérique de Travail : webmail, agendas, carnet d'adresses, tâches, gestion incidents,
- Plateforme open Data
- Plateforme de blog
- Registre Traitement des données personnelles
- Gestion électronique des congés
- Gestion électronique des délibérations
- Porte document collaboratif
- Outil de planification de réunion
- Vidéo conférence

Un diagnostic initial est réalisé avec chaque adhérent pour établir la cartographie du matériel et des usages afin de définir les priorités. Chaque adhérent disposera d'une plateforme des services à sa disposition et d'une plateforme de services à destination de ses administrés. Gironde Numérique assure la mise en place, la formation et l'assistance aux utilisateurs. Des guides pratiques sont mis en ligne pour les utilisateurs.

## LA PARTICIPATION D'ADHESION AU CATALOGUE DES SERVICES NUMERIQUES

Montant de l'adhésion mutualisée de l'EPCI et de ses établissements publics

Adhésion mutualisée pour le territoire de l'EPCI															
	CDC seule	CDC + 3 EP	CDC + 5 EP	CDC + 10 EP	CDC+ 14 EP	CDC+ 18 EP	CDC+ 22 EP	CDC+ 25 EP	CDC+ 28 EP	CDC+ 31 EP	CDC+ 34 EP	CDC+ 37 EP	CDC+ 40 EP	CDC+ 43 EP	CDC+ 46 EP
250Go	5750	7 841	10 455	13 069	15 683	18 296	20 910	23 524	26 138	28 751	31 365	33 979	36 593	39 206	41 820
500Go	7841	10 455	13 069	15 683	18 296	20 910	23 524	26 138	28 751	31 365	33 979	36 593	39 206	41 820	44 434
1To	10455	13 069	15 683	18 296	20 910	23 524	26 138	28 751	31 365	33 979	36 593	39 206	41 820	44 434	47 048
1,5 To	13069	15 683	18 296	20 910	23 524	26 138	28 751	31 365	33 979	36 593	39 206	41 820	44 434	47 048	49 661
2 To	15683	18 296	20 910	23 524	26 138	28 751	31 365	33 979	36 593	39 206	41 820	44 434	47 048	49 661	52 275
2,5To	18296	20 910	23 524	26 138	28 751	31 365	33 979	36 593	39 206	41 820	44 434	47 048	49 661	52 275	54 889
3To	20910	23 524	26 138	28 751	31 365	33 979	36 593	39 206	41 820	44 434	47 048	49 661	52 275	54 889	57 503

EP = Établissements Publics (communes, syndicats, CCAS...)

Les communes inférieures à 300 habitants ne sont pas comptabilisées

Les Établissements publics dépendant de communes inférieures à 1 500 habitants ne sont pas comptabilisés

Participation individuelle d'une commune d'un EPCI adhérent aux services numériques

Participation individuelle des communes facturée à la CDC								
Nombre d'habitants	< 100	< 500	< 1 000	< 2 500	< 5 000	< 10 000	< 20 000	< 100 000
Coût annuel	350	500	900	1 500	2 500	4 000	7 500	20 000

Les coûts en euros sont toutes taxes comprises et comprennent toutes les charges.

**II – COUT POUR PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES**

Facturation à la communauté de communes ou d'agglomération dans les conditions spécifiées ci-après:

Informaticien mutualisé	Unité	Coût annuel
mis à disposition sur les territoires	1 journée / semaine	12 500,00 €
	1 journée / mois	2 500,00 €

	Prestation	Quantité jours	coût
<b>Diagnostic Télécom</b> avec remise d'un rapport d'analyse et axes d'optimisation	Flash niveau 1	1,5 jours	1 250,00€
	Complet niveau 2	4 à 6 jours	4 250,00 € pour 6 sites représentatifs
			1 150,00 € pour 6 sites supplémentaires
	Diagnostic sur mesure	1 jour	Expert technique : 1 050,00€ Chargé d'affaires : 700,00 €

**Opendemandes : Logiciel de gestion de flux citoyen**

Communes < 3 500 habitants (Maximum 5 utilisateurs)	
Installation	457,00
Prestations initiales	332,50
Formation 3 jours	2 938,00
Abonnement annuel	1 061,00
Communes < 10 000 habitants et Communautés de communes (Maximum 8 utilisateurs)	
Installation	457,00
Prestations initiales	1 248,50
Formation 3 jours	2 938,00
Abonnement annuel	1 635,50
Communes > 10 000 habitants et Communauté d'agglomération (Maximum 15 utilisateurs)	
Installation	457,00
Prestations initiales	2 393,00
Formation 3 jours	2 938,00
Abonnement annuel	2 590,50

Option	Option		
	< 3 500 habitants	< 10 000 habitants	> 10 000 habitants
Assistance utilisateur supplémentaire	15	28	28
Formation supplémentaire (journée)	960	960	960
Intégration données	500	660	790
Connecteur Parapheur paramétrage	175	175	175
Connecteur Parapheur Abonnement	62	76	115
Visa sortant paramétrage	450	575	1 335
Visa sortant abonnement	90	280	415
Option			

	< 3 500 habitants	< 10 000 habitants	> 10 000 habitants
Module VIP paramétrage	270	915	915
Module VIP Abonnement	65	155	225
Module VIP Téléformation 4 h	270	270	270
Connecteur LDAP	665	665	665

	Nombre d'habitants	< 10 000 hbts			> 10 000 hbts
		< 3 agents	< 5 agents	> 5 agents	
<b>Logilibre police municipale</b>	Installation, paramétrage et formation (à distance si inférieure à 3 agents)	870,00 €	1 350,00 €	2 250,00 €	2800,00 €
	Installation Open Dispo	200,00 €	340,00 €	430,00 €	650,00 €
	Abonnements, hébergements et maintenance annuels	175€/an	230€/an	230€/an	285€/an
	Assistance utilisateur (coût par utilisateur)	82,00 €	77,00 €	72,00 €	72,00 €
	Maintenance et assistance Open Dispo (par agent)	20,00 €	28,00 €	28,00 €	28,00 €
	Option de verbalisation électronique (fourniture d'une tablette pour signature + télé-installation)	240,00 €			

<b>Identité électronique: Certificat RGS 2*</b>	Unité	Coût	renouvellement
	1 (valable 3 ans)	175,00 €	175,00 €

Prestation sur mesure à la demande des adhérents	Sur devis
--	-----------

Les prestations complémentaires sont exonérées de TVA conformément à l'article 261B du Code Général des Impôts.

## Annexe 2

# CATALOGUE DES SERVICES NUMERIQUES HORS MUTUALISATION

Les prix sont affichés Hors Taxes

<b>Prestation de sécurisation des données</b>	30 Giga Octet	50 Giga Octet	100 Giga Octet
Frais d'accès au service (mise à disposition d'un serveur NAS, paramétrage, abonnement année 1)	1 500	1 500	1 500
Abonnement annuel (accès aux services, assistance utilisateur)	300	500	1000

<b>Prestation de mise en place du dispositif dématérialisation vers les services de l'état</b>	
Frais d'accès au service (paramétrage, formation, abonnement année 1)	300
Abonnement annuel (accès aux services, assistance utilisateur)	80

<b>Prestation de mise en place outil collaboratif</b>	
Frais d'accès au service (paramétrage, formation, abonnement année 1)	500
Abonnement annuel (accès aux services, assistance utilisateur)	100

<b>Prestation de mise en place outil congés</b>	
Frais d'accès au service (paramétrage, formation, abonnement année 1)	500
Abonnement annuel (accès aux services, assistance utilisateur)	100

<b>Prestation Identité Numérique d'une collectivité</b>	
Frais d'accès au service (Nom de domaine, mails, site internet standard - Formation)	500
Abonnement annuel espace stockage 10 (accès aux services, assistance utilisateur)	100
10 Go supplémentaire	50

<b>Identité électronique: Certificat RGS 2* valable 3 ans</b>	
Durée de validité 3 ans	175

Prestation sur mesure à la demande	Sur devis
------------------------------------	-----------

Envoyé en préfecture le 21/02/2019

Reçu en préfecture le 21/02/2019

Affiché le



ID : 033-200010049-20190219-190219\_012-DE

**Les prestations hors mutualisation peuvent être soumises à TVA.**